Taïwan: Ouverture des candidatures au programme Immersion Taïwan

Le programme piloté par l'Institut français et Business France, destiné aux entrepreneurs de la culture désireux de développer leur projet innovant à l'international, se poursuit. Après avoir ciblé les marchés sud-coréen, canadien, israélien et britannique, c'est au tour du territoire de Taïwan d'accueillir une cohorte d'entrepreneurs français. Un nouvel appel à candidatures est ouvert.

Temps de lecture : minute

7 juin 2023

"En croisant les besoins des entreprises, ceux des opérateurs culturels, mais aussi en sondant les postes diplomatiques, les bureaux <u>Business</u> <u>France</u>, les services culturels de l'<u>Institut français</u> le territoire de Taïwan est apparu comme propice au développement d'affaires dans le secteur des Industries Culturelles et Créatives" explique Émilie Pianta- Essadi, cheffe du pôle mobilité professionnelle de l'Institut Français.

"Taïwan fait partie de ces territoires très innovants. Nos bureaux locaux ont notamment identifié des entreprises locales qui se distinguent dans le développement de matériel et de logiciels XR, ainsi que dans la création de contenus immersifs innovants. Nous savons par ailleurs que l'île a à cœur de valoriser son patrimoine à travers des musées modernes et interactifs. Les solutions tech appliquées à la culture de nos startups françaises sont particulièrement attendues." abonde Francesco Plazzotta avant de dévoiler les particularités du programme Immersion Taïwan qui,

à l'instar de ceux suivis par les quatre précédentes cohortes, se déroule en trois étapes.

S'acculturer pour mieux se lancer

La première étape du programme - la phase de préparation à l'immersion - débutera le 15 septembre prochain. Durant un mois, les lauréats auront l'opportunité de se familiariser avec l'écosystème des industries culturelles et créatives taïwanaises, mais aussi avec les particularités culturelles du territoire pouvant influencer les pratiques commerciales et le comportement des entrepreneurs taïwanais grâce à des ateliers hybrides (à distance et sur Paris) animés par des experts locaux. Ils bénéficieront également de conseils personnalisés sur l'élaboration de business plan et de mise en relation avec des mentors taiwanais.

"Les lauréats seront, par exemple, acculturés sur l'historique du déploiement des industries culturelles sur le territoire, mais aussi sur des aspects juridiques très concrets comme la construction d'un contrat ou les différentes étapes de l'ouverture d'une filiale. Des modules seront, par ailleurs, exclusivement consacrés aux différentes verticales : musique, XR, jeux vidéo etc." détaille Francesco Plazzotta.

Des informations utiles pour définir leur stratégie au regard des enjeux locaux et saisir les opportunités qui s'offrent à eux durant la seconde étape du programme, les dix jours d'immersion début novembre.

Un corner d'exception pour mettre en lumière les solutions

Sur place, outre les sessions de networking personnalisés en fonction des besoins des entreprises et les rencontres organisées avec des opérateurs locaux engagés dans les industries culturelles et créatives à l'instar de l'Agence des contenus créatifs (TAICCA) - qui a pour ambition de contribuer au renforcement des échanges et des opportunités de coproduction entre l'Europe et l'Asie - ou du <u>laboratoire d'innovation</u> interne de Samung Electronics (C-lab), les entrepreneurs français pourront se prévaloir d'un corner au <u>Taiwan Creative Content Fest (TCCF)</u>.

À l'occasion de cet événement annuel - organisé par la TAICCA et destiné à mettre en valeur les industries créatives et culturels du pays -, la dizaine de lauréats sélectionnés par le jury pour prendre part à cette cinquième cohorte, présenteront leurs solutions innovantes en vue de nouer des collaborations avec les entreprises taïwanaise du cinéma, de la musique, des arts visuels, des jeux vidéo, ou encore des médias numériques.

À l'issue de cette semaine d'immersion et après avoir dressé un premier bilan avec <u>Business France</u> et l'<u>Institut français</u>, les entreprises pourront décider de renouveler l'expérience et de retourner à Taïwan lors de la troisième phase du programme. Cette phase permettra de consolider leur stratégie de développement de manière individuelle sur ce territoire.

Un programme accélérateur d'affaires

"Taïwan témoigne d'une véritable volonté de développer les collaborations internationales et la France a tous les atouts pour devenir l'un des premiers partenaires de ce territoire dans le champ culturel. Ne serait-ce que sur la question des musées où elle a donné une véritable impulsion. La France demeure une référence quand on parle d'innovation et de proposition de valeur." analyse Émilie Pianta-Essadi en espérant que cette immersion soit aussi couronnée de succès que les précédentes. Ce programme accompagne d'ores et déjà sur 4 marchés stratégiques plus de 40 entreprises issues de l'ensemble des secteurs des ICC et les

rencontres entre les entrepreneurs français et ceux de l'écosystème sudcoréen commencent déjà à porter leurs fruits. "Les retours de l'<u>immersion</u> <u>en Corée du Sud</u> sont très positifs. Je dirais même au-delà de nos attentes" s'exclame Francesco Plazzotta, chef de service opération B2B chef Business France.

Pour profiter des mêmes opportunités d'affaires, mais cette fois-ci sur le territoire insulaire de Taïwan, l'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 17 juillet prochain. <u>Business France</u>, l'<u>Institut français</u>, et le Bureau français de Taipei, organisent le 21 juin, en amont de la sélection, un <u>webinaire</u> destiné à présenter le programme <u>Immersion Taïwan</u> durant lequel, celles et ceux qui s'interrogent sur la pertinence de leur participation, pourront soumettre leurs questions. "Chaque candidature sera examinée par un comité composé de de l'Institut français, de Business France, des équipes locales et de personnalités qualifiées indépendantes" conclut Émilie Pianta-Essadi, cheffe du pôle mobilité professionnelle de l'Institut français.

Pour candidater, c'est ici.

Pour plus d'informations sur le programme inscrivez-vous au webinaire d'information le mercredi 21 juin à 8h30.



À lire aussi

ICC Immersion : le programme qui favorise le développement international des entreprises culturelles

Article écrit par Maddyness avec Institut Français